

## Ivoirité, ivoiriens, autochtones, allogènes, allochtones... qui est qui ?

Montage d'extraits de Thomas Hofnung : La crise en Côte d'Ivoire. Dix clés pour comprendre. Ed. La Découverte, 2005 140 p.  
pp. 23 – 37



À l'époque<sup>1</sup>, l'expansion de la Côte-d'Ivoire ne profite pas qu'aux seuls expatriés français ou aux affidés du régime. Des centaines de milliers d'immigrés, originaires des pays du Nord sahélien aride, «descendent» travailler sur les plantations de cacao et de café pour ramasser des miettes du « miracle » et, surtout, pour échapper à la misère qui règne dans leur pays. Leur présence sur le sol ivoirien est ancienne. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, pour pallier le manque de bras dans une Côte-d'Ivoire sous-peuplée, l'administration coloniale française a déplacé *manu militari* des dizaines de milliers de personnes<sup>2</sup>.

Pour simplifier ces mouvements, elle a même obtenu de Paris le rattachement d'une partie de l'actuel Burkina Faso (Ouagadougou et Bobo-Dioulasso) à la Côte-d'Ivoire, sous le nom de «Haute Côte » de 1933 à 1947. Après l'abrogation du travail forcé, un coup dur pour eux, les colons<sup>3</sup> mettent en place une structure - le Syndicat interprofessionnel pour l'acheminement de la main-d'œuvre (SIAMO - destiné à maintenir le flux. Désormais, les mouvements seront volontaires ... et toujours aussi massifs. En quarante ans, la population ivoirienne va connaître une croissance exponentielle, passant de 3 millions d'habitants en 1960 à 11 millions à la fin des années 1990. Comme le remarque Serge Michailof, elle a ainsi été multipliée par 5,5 « ce qui constitue sans doute un record mondial historique<sup>4</sup> ».

Résultat, la Côte-d'Ivoire connaît l'un des plus forts taux d'immigration au monde: 26 % de sa population, selon le dernier recensement effectué en 1998. Dans les plantations de cacao, ce sont les Burkinabé ou les Maliens qui collectent les fèves, mais aussi des Baoulé ou d'autres «allogènes<sup>5</sup>» (originaires d'autres zones de la Côte-d'Ivoire). Jusqu'aux prémices de la crise, les «premiers occupants» ou « autochtones », comme on dit en Côte-d'Ivoire, acceptent d'autant mieux leur présence qu'ils se destinent à des activités moins pénibles, par exemple au sein de l'administration.

Le défrichage de la forêt et l'extension concomitante des surfaces exploitées se font dans une opacité juridique totale; ce qui, conjugué à une forte poussée démographique, occasionnera plus tard des litiges fonciers sans fin. «La terre appartient à celui qui l'exploite<sup>6</sup> » décrète le «Vieux<sup>7</sup> ». Les étrangers sont les bienvenus en Côte-d'Ivoire. Au point qu'Houphouët leur a octroyé le droit de vote et même songé, en 1966, à leur donner la double nationalité, avant de se raviser face au tollé général suscité par ce projet. Cette générosité affichée, qui vaut au pays sa réputation flatteuse de terre d'hospitalité, va voler en éclats avec l'apparition des premières difficultés économiques.

### Une fin de règne agitée

La belle mécanique conçue par Houphouët commence à se déglisser à la fin des années 1970. Les cours de l'« or brun» amorcent leur déclin, du fait d'une augmentation de l'offre par rapport à la demande, consécutive à l'irruption de nouveaux concurrents asiatiques (Malaisie et Indonésie) sur le marché du cacao. Le second choc pétrolier en 1979, et l'augmentation mécanique du cours du dollar, a renchéri le service d'une dette qui a explosé en quelques années. Abidjan a de plus en plus de mal à rembourser ses créanciers, et entre dans le cycle infernal des nouveaux emprunts destiné à rembourser les précédents.

<sup>1</sup> De l'indépendance en 1960 à la fin des années 70 [YD]

<sup>2</sup> C'est le « travail forcé » [YD]

<sup>3</sup> Seuls les planteurs colons avaient le droit de profiter des travailleurs forcés. Les planteurs « indigènes » n'y avaient pas droit.[YD]

<sup>4</sup> Serge MICHAÏLOF, «Côte-d'Ivoire 2005: bienvenue sur le Titanic», *Commentaire*, n° 110, été 2005, p. 393-403.

<sup>5</sup> En Côte d'Ivoire, on distingue les « allogènes » (originaires d'autres régions de la Côte d'Ivoire par rapport à la région dont on parle) et les « allochtones » (originaires d'autres pays). [YD]

<sup>6</sup> Plus exactement « la terre appartient à celui qui la met en valeur »...[YD]

<sup>7</sup> Félix Houphouët-Boigny, premier président de la Côte d'Ivoire.[YD]

En 1981, la Côte-d'Ivoire est dans l'incapacité d'honorer ses dettes et doit se tourner vers les institutions financières internationales. La voilà contrainte d'appliquer la potion amère conçue par le FMI: les plans d'ajustement structurel qui vont se succéder au cours des années 80

[...]

### **Le cas « ADO »**

À l'annonce de la mort du «béliér<sup>8</sup>», deux hommes se sont brièvement disputé le trône: le président du Parlement, Henri Konan Bédié, et le seul et unique Premier ministre d'Houphouët, Alassane Dramane Ouattara (dit « ADO », les initiales de son nom). Constitutionnellement, le premier doit succéder au président en cas de vacance du pouvoir. Mais, depuis sa nomination en 1990, le second a - de fait - assuré l'intérim du chef de l'État lors de ses fréquents séjours à l'étranger pour raisons médicales et il y a, semble-t-il, pris goût. Soutenu par Paris, en particulier par Michel Dupuch, l'ex-ambassadeur à Abidjan devenu sans transition conseiller «Afrique» de l'Élysée, c'est finalement Henri Konan Bédié (dit « HKB ») qui a été confirmé dans ses fonctions après deux jours de flottement. Mais pour la première fois dans sa courte histoire, le pouvoir en Côte-d'Ivoire a semblé vaciller sur ses fondations. Cet affrontement feutré, les Ivoiriens ne le savent pas encore, inaugure une longue période de turbulences politiques qui iront crescendo au fil des ans.

Originaire du nord de la Côte-d'Ivoire, Alassane Ouattara va rapidement cristalliser sur sa personne toutes les divisions qui travaillent en profondeur le « pays de l'hospitalité ». Usurpateur et bras séculier du « complot de l'étranger » pour les uns, Ouattara est le symbole, pour les autres, de l'injustice historique faite au Nord, plus pauvre et abandonné à son sort par le pouvoir central. Lorsqu'il est nommé au poste de Premier ministre par le « Vieux » pour redresser une économie en pleine déconfiture, ADO est mal connu à Abidjan. Mais au moment où Houphouët décline et que les couteaux s'aiguisent, la nomination de cet ancien haut fonctionnaire au FMI et ancien gouverneur de la Banque centrale des États d'Afrique de l'Ouest (BCEAO) suscite la méfiance. Car elle introduit un nouveau prétendant dans le jeu politique. Déjà contestée sur sa gauche par le socialiste Laurent Gbagbo, la vieille garde du PDCI perçoit confusément Alassane Ouattara comme une menace supplémentaire.

Pour tenter de lever cette hypothèque, ses adversaires commencent à mettre en doute son appartenance à la nation ivoirienne. Ouattara, l'ancien Premier ministre du « Vieux », un « faux » Ivoirien, un imposteur ? La question paraît saugrenue aux yeux des Européens pour lesquels l'État-nation paraît aller de soi. En réalité, l'affaire est des plus complexes et reflète jusqu'à la caricature les ambiguïtés de l'idée de nation dans cette partie du monde.

Cet homme distingué et courtois, au débit lent mais à l'intelligence vive, est très vraisemblablement né en 1942 à Dimbokro (centre). Son père était un dignitaire de Kong, une localité du nord du pays, qui fut jadis la capitale d'un ancien royaume à cheval sur les actuels Burkina et Côte d'Ivoire<sup>9</sup>. Le futur Premier ministre serait donc bien né sur le sol ivoirien, mais il a passé une grande partie de sa jeunesse sur le territoire du « pays des hommes intègres », le Burkina Faso<sup>10</sup>. Il y a fait son lycée, avant de bénéficier d'une bourse - octroyée par les autorités de Ouagadougou - pour aller étudier aux États-Unis. ADO Burkinabé ? Ce serait omettre le fait qu'à l'époque, et jusqu'en 1947, une bonne partie du Burkina faisait partie, par la volonté de l'ancienne puissance coloniale, du même ensemble administratif que la Côte d'Ivoire.

Pour compliquer encore un peu plus le tableau, il faut préciser que Ouattara a fait une bonne partie de sa carrière de haut fonctionnaire, notamment en tant que directeur Afrique au sein du FMI, muni d'un passeport burkinabé<sup>11</sup>. Jusqu'en 1987, où il a pris la tête de la BCEAO sous l'étendard ivoirien... Dans les années qui suivent, la question de la nationalité de Ouattara va tourner au mauvais feuilleton, la justice lui octroyant son certificat d'Ivoirien, avant de se déjuger sous la pression du pouvoir<sup>12</sup>. Au-

<sup>8</sup> *Béliér* est la traduction de « *Boigny* », le surnom du Président Houphouët

<sup>9</sup> Les villes de Dimokro et Kong ont toujours été sur le territoire ivoirien actuel, même du temps de la « Haute Côte »[YD]

<sup>10</sup> À l'époque Haute-Volta [YD]

<sup>11</sup> Un passeport diplomatique, et non un passeport normal. Le passeport n'est pas forcément lié à la nationalité, c'est un document de circulation.[YD]

<sup>12</sup> Epiphane Zoro Bi Juge en Côte-d'Ivoire, Karthala, Paris, 2004

délà de sa personne, le « cas ADO » cristallise une interrogation sous-jacente en Côte d'Ivoire : qui est Ivoirien? Et son corollaire : qui ne l'est pas ?

### Qu'est-ce qu'être ivoirien?

Étouffées sous le règne du « Vieux », qui voulait faire de la Côte-d'Ivoire une sorte d'État panafricain à lui tout seul, ces questions (re)surgissent avec une intensité décuplée après sa disparition. Les limites géographiques de la Côte-d'Ivoire sont récentes, puisqu'elles ont été fixées par l'ancienne puissance coloniale en 1893. Et contrairement à l'Algérie ou à l'Indochine, le pays n'a pas été « cimenté » dans le sang par une lutte anticoloniale. Il s'apparente à une mosaïque d'ethnies, elles-mêmes subdivisées en sous-groupes, qui se sont installées au gré des migrations difficiles à dater en l'absence de traces écrites.

On distingue communément quatre grands groupes sur l'ensemble du territoire ivoirien. Le Centre et le Sud-Est sont occupés par le groupe Akan, celui qui était issu Félix Houphouët-Boigny et auquel appartient son successeur, Bédié, qui insiste sur sa filiation royale pour mieux asseoir son autorité. Plusieurs sous-groupes lui sont rattachés: les Baoulé, les Abron, les Agni et les peuples dits « lagunaires » (autour d'Abidjan), tels les Ebrié. Majoritaires, ces groupes chrétiens et animistes représentent près de 40 % de la population ivoirienne.

Le Centre-Ouest et le Sud-Ouest (la zone cacaoyère) sont les fiefs des Krou, auxquels se rattachent les Bété de Laurent Gbagbo, mais aussi les Dida et les Guéré. Ce groupe forme un peu moins de 15 % de l'ensemble ivoirien. Le Nord et le Nord-Est sont, pour leur part, peuplés par le groupe gur (ou voltaïque), islamisé: les Sénoufo et les Koulango, soit 17 % de la population. Enfin, le groupe mandé, qui se subdivise lui-même en deux sous-groupes: au Sud, les Yacouba (du général Guéï) et les Gouro ; au Nord, les Malinké et les Dioula. Au total, les Mandé représentent plus du quart de la population ivoirienne.

À cette variété ethnique se superposent des appartenances religieuses diverses, mais bien ancrées d'un point de vue régional. Les populations originaires du Nord ont été massivement islamisées, tandis que les communautés du Sud sont chrétiennes ou animistes. Consolidé par l'afflux d'immigrés aux trois quarts musulmans, l'islam est devenu la première religion en Côte-d'Ivoire, représentant environ 38 % de la population, contre 30 % de chrétiens. Toutefois, les différentes communautés vivent leur foi dans un syncrétisme de bon aloi. Dans les années 1970, Houphouët avait d'ailleurs pour coutume de dire: « 60 % de chrétiens, 40 % de musulmans, 100 % d'animistes. »

La division entre un Nord musulman et un Sud chrétien est, quoi qu'il en soit, très schématique. Pour reprendre l'expression de Judith Rueff, « le Nord est dans le Sud <sup>13</sup> ». Attirés par les commodités offertes par les grandes villes du littoral et par leur dynamisme économique sous Houphouët, les « nordistes » (également surnommés par extension, quoique improprement, les « dioula ») ont en effet massivement délaissé leurs terres arides. Ils sont également très présents dans la « boucle du cacao », où, aux côtés des Baoulé, ils exploitent les plantations munis d'un vague titre de propriété, ou plus couramment d'un simple accord verbal.

Le recensement de 1998 reflète bien les résultats de ces mouvements de population: au Nord, les densités sont globalement inférieures à vingt habitants au kilomètre carré, contre plus de quarante habitants au kilomètre carré au Sud, avec des « pointes » à quatre-vingts dans la « boucle du cacao » et au-dessus de cent autour d'Abidjan<sup>14</sup>. Les « allogènes » sont même majoritaires dans certaines zones de l'Ouest.

Comme nous l'avons vu, la population de la Côte d'Ivoire comprend aussi une importante communauté immigrée: environ 26 % du total. Burkinabé, Maliens, Guinéens, Sénégalais, Togolais, tous veulent profiter du « miracle » ivoirien pour nourrir leurs familles restées au pays. Les Burkinabé représentent à eux seuls près de la moitié de cette population. Cette présence massive des étrangers n'est pas sans susciter des inquiétudes au sein de la population « de souche », et cela bien avant l'arrivée au pouvoir de Bédié. Déjà en 1958, avant même l'indépendance, la densité dans

<sup>13</sup> Judith Rueff. *Côte-d'Ivoire, le feu au pré carré*, op. cit.

<sup>14</sup> Christian Bouquet, *Géopolitique de la Côte-d'Ivoire*, op. cit., p. 173.

l'administration coloniale des Togolais et Béninois, mieux formés que les fonctionnaires ivoiriens, avait déclenché des émeutes, conduisant 12 000 d'entre eux à regagner en catastrophe leur pays. Or, bien que la moitié de ces étrangers de la « sous-région » soient nés sur le territoire ivoirien, ils ne disposent pas de la nationalité ivoirienne dans un pays qui ne reconnaît pas le droit du sol.

Sous le régime du parti unique, leur participation aux élections ne changeait pas grand-chose au résultat final. Elle permettait tout juste de réduire l'abstention. Les Ivoiriens votaient en sachant déjà le nom de l'heureux gagnant, l'inamovible Houphouët. Mais avec l'instauration du multipartisme, la donne a été radicalement modifiée. Dès 1990, l'opposant Laurent Gbagbo, qui s'est présenté face au « Vieux », a dénoncé publiquement l'existence d'un « bétail électoral » acquis au président sortant, tout en réclamant au passage la reconnaissance du droit des « autochtones » sur leurs terres. Ironie de l'histoire, c'est Alassane Ouattara, alors Premier ministre, qui instaura, en 1991, les cartes de séjour pour les étrangers afin de calmer la controverse. Une mesure qui, plus tard, lui sera beaucoup reprochée.

### L'invention de l'ivoirité

Au début de sa présidence, le successeur du « Vieux », Henri Konan Bédié, semble refuser de céder aux sirènes nationalistes qui se font de plus en plus bruyantes. En mai 1994, il déclare: « Notre position est claire. Nous n'allons pas retirer le droit de vote à des gens qui, depuis 1945, votent en Côte d'Ivoire. Il n'en est pas question<sup>15</sup>. » Toutefois, en réponse à une inquiétude grandissante chez nombre de ses concitoyens, mais aussi pour lever l'hypothèque Ouattara, qui entre-temps a fondé son parti politique, le Rassemblement des républicains (RDR), le successeur d'Houphouët décide qu'il est grand temps de formaliser les critères qui permettent de définir l'appartenance à l'ensemble ivoirien. C'est alors que surgit un nouveau concept, qui va faire couler beaucoup d'encre, puis beaucoup de sang, celui de l'« ivoirité ».

Bédié demande à des intellectuels de plancher sur la question. Une « Cellule universitaire de recherche et de diffusion des idées et actions politiques du président » (CURDIPHE) entame ses travaux et organise des conférences pour « mettre en mouvement tout le corps social ivoirien autour du thème de l'ivoirité pour que chacun s'en imprègne, s'en convainque et en soit l'ardent défenseur ». L'historien Pierre Kipré invente aussi la notion d'« Ivoiriens de souches multiséculaires », autrement dit installés sur ce territoire avant les autres, et donc à même de revendiquer la terre qui, en période de crise économique, vient à manquer. La boîte de Pandore est ouverte. Cependant, jusqu'à aujourd'hui, le PDCI de Bédié soutient que la notion d'« ivoirité » était un concept culturel qui aurait été dévoyé par d'autres à des fins politiques, au grand dam de son promoteur.

Cette profession de foi serait sans doute plus convaincante si, au même moment, le pouvoir n'avait pas pris une série de décisions allant dans le sens de l'« ivoirisation » de la société à l'approche de l'élection présidentielle de 1995, à l'issue incertaine. En décembre 1994, le nouveau code électoral adopté par l'Assemblée nationale supprime le droit de vote aux résidents africains non-ivoiriens, contrairement aux engagements du chef de l'État. Par ailleurs, un article stipule, en toutes lettres, que, pour se présenter à la présidentielle, il faut « être né de père et de mère ivoiriens de naissance, n'avoir jamais renoncé à la nationalité ivoirienne et résider de façon continue en Côte-d'Ivoire pendant les cinq années précédant la date des élections ». Du sur mesure contre Ouattara. À l'époque, ce dernier a repris du service au FMI et vit à Washington. Il riposte: « Je condamne une loi électorale qui met l'accent sur l'identité des parents [...] et qui incite les populations à penser politique en termes ethniques ou régionaux<sup>16</sup>. »

En butte à l'hostilité croissante de Bédié et du PDCI, Ouattara se rapproche alors de Gbagbo, avec qui il fonde une alliance de circonstance, le Front républicain. Estimant que la transparence du scrutin n'est pas assurée, les deux hommes appellent leurs partisans à boycotter l'élection. Privé d'adversaire, Bédié est élu haut la main, en septembre 1995, avec plus de 96 % des voix, un score très « houphouétien ».

---

<sup>15</sup> *Ibid* p. 23

<sup>16</sup> *Ibid*

Dans la foulée, le PDCI s'adjuge une confortable majorité à l'Assemblée lors des législatives de novembre.

[...]

L'élection n'a rien réglé, bien au contraire. La Côte-d'Ivoire vit en état d'apesanteur. La question Ouattara continue plus que jamais d'empoisonner le climat politique. Les « Dioula », terme impropre regroupant les ethnies musulmanes du Nord et, par extension, les immigrés issus du Sahel, font de plus en plus souvent l'objet de brimades administratives et policières. Le délit de patronyme apparaît: les Coulibaly, Touré ou Ouattara, qu'on trouve de chaque côté de la frontière, ne sont plus les bienvenus. Une question rituelle s'insinue dans les contrôles d'identité, où les policiers déchirent leurs papiers : « De quel village sont issus tes parents? » Sous-entendu : « Tu n'es pas d'ici, rentre chez toi ! »

L'exemple, il est vrai, vient d'en haut. En mai 1999, Bédié déclare à propos de la succession du « Vieux » : « De toute façon, il [Ouattara] était Burkinabé par son père et il possédait toujours la nationalité du Burkina Faso. Il n'avait donc pas à se mêler de nos affaires de succession. » Fin 1999, le président en rajoute: « Quelles sont ces personnes qui se disent ivoiriennes les jours pairs et non-ivoiriens les jours impairs<sup>17</sup> ? » L'ivoirité, qui était censée refonder la citoyenneté ivoirienne, est devenue un « ferment de division interne<sup>18</sup>».

---

<sup>17</sup> *Ibid.*, p. 38.

<sup>18</sup> Jean-Pierre DOZON, « La Côte-d'Ivoire au péril de l'ivoirité », *Afrique contemporaine*, n° 143, 1er trimestre 2000.